**42ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**PAKISTAN**

(Genève, le 30 janvier 2023)

**Intervention du Luxembourg**

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue la délégation du Pakistan et la remercie pour son rapport national et les efforts déployés pour la mise en œuvre de recommandations antérieures. Nous félicitons le Pakistan pour l’adoption de son projet de loi en août 2022 sur la torture, les décès et les viols en détention et espérons une mise en œuvre rapide.

Ma délégation souhaiterait faire les recommandations suivantes :

1. Mettre un moratoire sur la peine de mort et ratifier le deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.
2. Renforcer le système éducatif, en particulier dans les zones rurales, et mettre en œuvre des lois et des politiques visant à garantir l’accès universel à l’éducation, notamment en redoublant d’efforts pour maintenir les garçons et les filles au sein du système éducatif au-delà de l’enseignement primaire
3. Ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Je vous remercie.

*(59sec – 160 mots)*